

Département de MAINE ET LOIRE
Arrondissement de Saumur
Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du conseil municipal du 04 avril 2017

Convocation du 17/03/2017

Nombre de conseillers en service : 15

Conseillers présents : 11

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 05/04/2017.

L'an deux mil dix-sept, le quatre avril à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de avril sous la présidence de Monsieur Florian STEPHAN, Maire,

Président : Florian STEPHAN

Secrétaire de séance : Roger FRESNEAU

Présents : Florian STEPHAN, Roger FRESNEAU, Claude LECHAT, Marie-Claire VIRIEUX, Yvonne FREMONT, Armelle PONCET, Dominique GIRARD, Isabelle JOREAU, Mireille FOURMOND, Loïc LAFOURCADE, Christophe GAIGNON

Absents : Emmanuelle PATURAL, Jean-Baptiste ROTTIER, Thierry MARCHAU, Nicolas DAVIAUD.

Bon pour pouvoir :

DCM 2017-19

Création poste d'adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe.

Le Maire propose de créer un poste d'adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe, à temps non complet, 20/35^{ème} à compter du 1^{er} juillet 2017

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

ACCEPTE à l'unanimité des membres présents de créer un poste d'adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe, à temps non complet, 20./35^{ème} à compter du 1^{er} juillet 2017

CHARGE Monsieur le Maire de déclarer le poste d'adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe

Pour copie certifiée conforme,
LA BREILLE LES PINS, le 05/04/2017

Le Maire,
F. STEPHAN

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission
en Sous-préfecture de Saumur,
Le 05/04/2017
Et de la publication, le 05/04/2017


